

Cercle Condorcet de Paris La Lettre

<http://cercle-condorcet-de-paris.org>

lettre N°44 avril 2018

Édito

Les réformes vont bon train : lois travail et asile-immigration, SNCF, l'enseignement à tous les niveaux, fiscalité, logement, alimentation, environnement. On ne peut reprocher au nouveau Président et à son gouvernement l'inactivité. Dans le même temps la situation économique s'améliore et le chômage recule lentement mais ce n'est cependant pas encore le résultat de sa politique. Un enchaînement vertueux viendrait-il ? On peut s'interroger sur la profondeur réelle des réformes en cours et se demander si la quantité n'en masque pas les qualités. D'autant plus que la démocratie républicaine est souvent contournée par un mode de gouvernement et de décision très vertical et unipersonnel. Mais il serait justifié, nous dit-on comme une nécessité de la politique de réforme, pour assurer son efficacité. On n'est pas loin de la doctrine Thatcher : il n'y a pas d'alternative, alors à quoi bon débattre ? C'est aussi conforter les tendances à justifier des démocraties autoritaires.

Sommaire

Édito

par Bernard Wolfer p. 1

Plénière

La diplomatie française au péril des valeurs.

par Jean de Glinasty p. 2

Plénière

Qu'attendre de l'enfermement des enfants en conflit avec la loi ?

par Jean-Pierre Rozenscveig p. 4

Plénière

Les mathématiques, une langue universelle...

par Axel Tufféry p. 6

Plénière

L'Observatoire des inégalités

par Louis Maurin p. 8

Plénière

Penser la fin du capitalisme avec André Gorz

par Christophe Fourel & Carlo Vercellone p. 10

Hommage

à Jean-Paul Blais

par Bernard Wolfer p. 12

Sur certains dossiers que nous avons abordés dans nos plénières, les questions demeurent. Que ce soit sur le logement (avec la Fondation Abbé Pierre), les inégalités avec Louis Maurin. Les progrès depuis 70 ans sont indéniables mais notre société maintient ou produit encore trop d'inégalités, sans proposer des solutions s'attaquant aux causes. Nous analyserons bientôt d'autres domaines tels l'économie (Patrick Artus), puis le social (Michel Yahiel), en juin.

Nous avons également abordé la question de l'enseignement, celui des mathématiques, objet d'un rapport de Cédric Villani. C'est un jeune mathématicien, Alex Tufféry, qui nous a expliqué pourquoi il était difficile de passer des nombres à leur abstraction et d'opérer des raisonnements, les enseignants eux-mêmes n'y étant pas bien formés.

Avec Jean de Glinasty, nous avons discuté des risques des diplomaties à ne se fonder que sur des « valeurs » pour résoudre les grands défis du monde. Les conflits au Moyen-Orient et les « révolutions » arabes en témoignent malheureusement.

Enfin, avec Christophe Fourel et Carlo Vercellone nous avons revisité la pensée d'André Gorz et ce qu'il disait déjà sur la sortie du capitalisme. Contrairement aux idées reçues, la question reste ouverte !

Bernard Wolfer, Président

LA DIPLOMATIE FRANCAISE AU PERIL DES VALEURS ? (extraits)

Jean de Gliniasty¹

La diplomatie au nom des valeurs peut être désignée comme néo-conservatrice, au sens où ce terme a été employé pour qualifier la politique américaine contre le « mal » et pour défendre voire étendre la démocratie et la liberté. On a pu observer qu'une partie de la diplomatie française s'est un temps caractérisée par la défense de valeurs, démocratie et droits de l'homme, comme un préalable ou une légitimation.

Longtemps, la politique étrangère française a fait consensus. Hubert Védrine, alors Ministre des affaires étrangères, l'avait dénommée « consensus gaullo-mitterrandien ». Ce consensus a été brisé durant les deux présidences précédentes et au cours du second mandat de Jacques Chirac (2002-2007).

Au cours de sa campagne, Emmanuel Macron a pris quelques distances avec les positions « néo-conservatrices » de ses prédécesseurs en matière de politique étrangère et a déclaré qu'il fallait revenir au gaullo-mitterrandisme.

• Quels en sont les marqueurs ?²

- Dialogue Nord/Sud :
- Coopération avec la Russie, malgré la guerre froide
- Présence forte en Afrique au risque de connivence avec les régimes en place.
- Soutien aux droits légitimes des Palestiniens, lui-même base d'une politique arabe dynamique.
- Autonomie militaire fondée sur la dissuasion et l'absence de participation à l'organisation militaire intégrée de l'Alliance atlantique.
- Construction européenne reposant sur le couple franco-allemand.
- Respect des nations et des États indépendamment de tout a priori idéologique.

¹- Jean de Gliniasty est diplomate. Il a été Consul général à Jérusalem, puis ambassadeur au Sénégal, au Brésil et enfin à Moscou. Il est aujourd'hui directeur de recherche à l'IRIS. Il a publié *Une certaine idée de la France* dans le "Monde Diplomatique" (d'octobre 2017...) et un livre *La diplomatie au péril des valeurs*, 2017, ed L'inventaire.

Jusqu'en 2003, cette ligne de politique étrangère a fait l'objet d'une large unanimité dans l'opinion française.

Et puis, en 2003, il y a eu ce coup d'éclat extraordinaire dans la ligne de la politique extérieure. Ce fut le refus quasiment héroïque de la France de donner l'aval des Nations Unies à l'invasion de l'Iraq. C'est le fameux et très beau discours de Dominique de Villepin suivi d'une standing ovation (ce qui ne s'était jamais vu depuis 1946), où il disait entre autre :

« ... Et c'est un vieux pays, la France, d'un vieux continent comme le mien, l'Europe, qui vous le dit aujourd'hui, qui a connu les guerres, l'occupation, la barbarie. Un pays qui n'oublie pas et qui sait tout ce qu'il doit aux combattants de la liberté venus d'Amérique et d'ailleurs. Et qui pourtant n'a cessé de se tenir debout face à l'Histoire et devant les hommes. Fidèle à ses valeurs, il veut agir résolument avec tous les membres de la communauté internationale. Il croit en notre capacité à construire ensemble un monde meilleur. »

Ces paroles ont suscité un réel enthousiasme mais aussi et surtout, une réaction extrêmement violente du pays alors tout puissant : les Etats-Unis. Dans la période qui a suivi, la France a subi une campagne de mise à l'index, de manifestations d'hostilité, de difficultés de tous ordres suscités par la diplomatie américaine – très clairement anti française. Six mois après, lors d'un vote au Conseil de Sécurité, la diplomatie française a entériné – a posteriori – la présence américaine en Iraq, avec un « habillage » ONU. Ce fut le début d'une descente aux enfers de la diplomatie française. On ne pouvait plus jouer le jeu subtil de la diplomatie gaulliste entre l'Est et l'Ouest. Le monde était devenu unipolaire.

Et lorsqu'on regarde le bilan le plus récent, au sujet des Révolutions arabes, on ne peut que constater que l'on a littéralement contribué à la destruction de régimes laïques, certes des dictatures, mais qui étaient des régimes laïques : après l'Iraq, la Libye, la Syrie – on a encouragé une révolution en Égypte – qui a mis au pouvoir les Frères Musulmans et maintenant un régime encore plus dur et répressif qu'il ne l'était sous Moubarak.

On a été pris par une espèce de culte français des révolutions, parce que les révolutions c'est sympathique pour nous, mais on s'est abstenu de faire une véritable analyse historique : toutes ces révolutions arabes étaient différentes.

Du côté arabe, du Moyen-Orient, cette politique a conduit à un désastre total qui a en plus abouti à notre éviction du théâtre diplomatique.

Nous étions les défenseurs des intérêts des communautés latines au Moyen Orient. La France défendait traditionnellement les communautés chrétiennes depuis Soliman le Magnifique en 1535 et actuellement, le seul pays qui donne l'impression de défendre les communautés chrétiennes au Moyen Orient, c'est la Russie.

Nous avons perdu notre capacité d'influence et nous sommes, ipso-facto, exclus du processus de négociation.

• Diplomatie européenne à l'Est

Dans la crise Ukrainienne nous ne nous sommes pas mieux illustrés. Une diplomatie plus intelligente aurait pu donner les garanties nécessaires pour que ce pays devienne un pont et non pas le vecteur de l'apparition d'un nouveau Rideau de Fer.

Nous avons fait une très grosse erreur en laissant la main à la Commission très proche à l'époque des États-Unis, de la Pologne et des pays baltes, principaux animateurs de ce que l'on a appelé le partenariat oriental qui excluait la Russie dès le départ et qui avait pour fonction essentielle d'attirer à l'UE un certain nombre de pays qui étaient dans l'orbite soviétique. C'était un problème politique. Il fallait négocier avec la Russie ; ce que ni la France, ni l'Allemagne n'ont su faire en Novembre 2013, et qui a conduit aux événements que nous connaissons.

Tout cela n'est pas qu'une descente aux enfers. Il y a eu quelques sursauts et il faut rendre hommage à la décision du Président Hollande d'inventer – contre le vœu des États-Unis – « le Format Normandie » et de réunir sur les plages du débarquement : Poutine, Porochenko, le nouveau Président Ukrainien, l'Allemagne et la France. Obama n'a pas voulu s'y joindre, obligeant François Hollande à faire deux dîners le 5 juin au soir : un pour Obama et un pour Poutine.

²- In : article du *Monde Diplomatique* d'octobre 2017 sous la signature de Jean de Glinasty.

Ainsi, la France, l'Allemagne, la Russie et l'Ukraine se sont mises d'accord sur une feuille de route. Les premiers accords de Minsk ont été signés en septembre 2014 mais ont échoué car ils n'avaient pas la garantie des grandes puissances. Les accords Minsk 2 ont été signés en février 2015 et ont toujours valeur d'accord. Ils régissent la solution politique pour la crise ukrainienne mais il a fallu se battre au Conseil de Sécurité pour obtenir que cet accord de paix soit entériné par le Conseil, en particulier contre les Anglais les Américains pour qui « ce n'était pas leur chose ».

Après ce survol un peu affligeant du passé récent, aurait-il une possibilité de créer un nouveau gaullio-mitterrandisme ?

L'hypothèse n'est pas exclue et même possible puisque notre nouveau Président a fait référence à ce concept dans sa campagne électorale. Le gaullio-mitterrandisme c'est d'abord le renouvellement du partenariat avec l'Allemagne mais c'est aussi une nouvelle politique Nord-Sud. De Gaulle l'avait commencée à sa façon, via la décolonisation. Giscard l'a continuée. Mitterrand l'a lui aussi poursuivie avec Cancun. Notre gouvernement actuel réfléchit à cette question.

Autre héritage du gaullio-mitterrandisme, nos relations particulières avec l'Afrique avec leurs côtés sombres et leurs côtés clairs. Côté sombre, c'est ce que l'on a appelé – souvent à tort d'ailleurs – « la France-Afrique », et si nous avons tendance à penser que nous n'ayons pas à intervenir dans l'évolution interne des régimes, nous avons quand même une responsabilité envers des pays qui ont été si proches de nous. En fait, la FA c'était surtout une très grande familiarité, une très grande connaissance, un échange permanent amplifié par la présence d'africains sur le sol français et vice et versa. Le Président actuel songe à y revenir.

Autre critère du Gaullio-Mitterrandisme : la relation particulière avec la Russie, évidente du temps de De Gaulle avec son voyage en 1966, mais évidente aussi avec Giscard, Pompidou. Évidente encore avec Mitterrand et sa relation avec Gorbatchev. Évidente aussi avec le 1er quinquennat Chirac.

Relation aussi avec le monde arabe car, entre la décolonisation qui a permis d'établir des relations normales, puis la succession de déclarations sur les droits des Palestiniens à avoir un État, toujours contrebalancées par le droit d'Israël à l'existence, tout ceci constituait une politique très cohérente. En

LA DIPLOMATIE FRANCAISE AU PERIL DES VALEURS ?

fait, cela a disparu après la mort de Rabbin, du fait de l'évolution même d'Israël et des contradictions internes du monde arabe. Il est clair que l'on n'a plus de politique arabe. Allons-nous nous aligner sur l'axe anti-iranien : Israël, Washington, Riyad, ce qui serait une réorientation majeure de notre politique arabe ? La tentation existe manifestement.

Autre marqueur : la continuité réelle de la position sur la dissuasion nucléaire commencée sous De Gaulle jusqu'à maintenant. Le nouveau budget de la Défense est un budget qui veille à la mise à niveau de la force de dissuasion.

Contrairement à ce que l'on pense, De Gaulle avait en fait lancé la construction européenne. Continuité permanente, certes, mais qui pose des problèmes maintenant que l'Europe est à 28. Avant chaque Conseil, 1/3 des États européens prennent leurs instructions à Washington. Entre ceux qui craignent l'impérialisme russe d'un côté et les européens du Sud qui craignent à la fois les migrations sauvages et puis Daech et l'Islamisme... l'accord est-il possible ?

En conclusion, Jean de Glinasty en revient aux valeurs : Qu'est-ce qu'une diplomatie ?

Une diplomatie, c'est en fait un moyen de faire la paix avec celui qui ne vous ressemble pas, qui est différent de vous, voire hostile. C'est un moyen de garder les équilibres, sans recourir à la guerre et sans recourir à la domination absolue quand elle est possible.

La référence permanente aux valeurs est le symptôme de la politique menée depuis plus de dix ans. Quel est le symptôme de cette politique que nous avons menée ? C'est effectivement la référence permanente aux valeurs : Démocratie, Droits de l'Homme et la tentation permanente de punir et de sanctionner ceux qui ne les respectent pas, qui ne se réfèrent pas à ce modèle – modèle qui est un modèle occidental. S'appuyer sur les valeurs, c'est donc susciter immédiatement une réaction et c'est faire ainsi abstraction de ce qui est le but ultime de la négociation : construire un monde de paix avec des gens différents, aux valeurs souvent opposées, tout en défendant les intérêts du pays.

Synthèse par Françoise Le Berre
membre du Cercle³

³- La version intégrale de la synthèse de cette plénière est disponible sur le site du Cercle

Plénière du 31 janvier 2018

QU'ATTENDRE DE L'ENFERMEMENT DES ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI ?

Jean-Pierre Rosenczveig¹

Dans la perspective idéale de Condorcet, l'instruction publique, l'accession à la connaissance et aux savoirs devraient permettre d'éviter une large part des conflits avec la Loi. Mais la réalité nous contraint à reconnaître que cela ne va pas de soi. Comment faire ?

• La prison existe pour les mineurs

L'emprisonnement existe pour les enfants : environ 800 mineurs de 18 ans sont en prison, dont une partie en détention provisoire. Certes la justice s'applique différemment pour les mineurs : la peine maximale encourue est de 30 ans et les mineurs de 16 ans voient leurs peines réduites de moitié, sauf si leur comportement est jugé, exceptionnellement, comme celui d'un majeur. Ce fut le cas pour le

meurtrier du Chambon sur Lignon, condamné à perpétuité. Pourtant la majorité pénitentiaire est toujours à 21 ans, si bien que des jeunes de 18 ans peuvent se voir maintenus en prison si rien ne les attend à leur sortie de peine, alors que la majorité pénale est constitutionnellement à 18 ans. Ils sont mélangés avec des adultes. Un grand nombre de lieux de détentions (actuellement 59) possèdent des quartiers de mineurs, et peuvent laisser se côtoyer mineurs et adultes. Certes la Loi Perben I de 2002 a créé des établissements spécifiques pour mineurs (EPM), mais en faible nombre. Très encadrés, les jeunes peuvent y trouver des conditions pires qu'en prison, avec des contraintes parfois difficiles à vivre. Enfin, il existe des centres éducatifs fermés, le « must » pour une certaine bourgeoisie qui y trouve le mélange de la coercition et de l'éducation. Il en existe

actuellement 46 en France. La prison est donc une réalité pour les jeunes.

- Faut-il passer par la contrainte de la privation de liberté pour les jeunes ?

Lorsque des enfants commettent des délits, quelque soit leur gravité, il est bien sur nécessaire de les rappeler au respect de la loi. Mais ce n'est pas toujours suffisant, notamment en cas de récidive. Les mineurs ont besoin d'adultes qui leur apprennent les limites et qui soient cohérents dans leurs prescriptions. Les jeunes sont, de façon générale, dans l'expérimentation de leur toute puissance, et dans ce domaine doivent être protégés de l'utiliser contre autrui. Ils doivent aussi être protégés d'eux mêmes. La privation de liberté est une mesure qui permet de limiter cette toute puissance et de punir les délits. La plupart des mineurs en ont conscience et admettent des punitions légitimes. Mais il faut savoir en faire un usage modéré et approprié. C'est ce que définit l'ordonnance de 1945, qui promeut une justice des mineurs et institue un « juge des enfants ». Celle-ci poursuit la loi de 1912 qui créait un tribunal pour enfant. Le mineur jouit d'un privilège de juridiction.

Cette justice des enfants a été amplifiée jusque dans les années soixante pour mettre en place des institutions capable de faire de la prévention et de traiter les cas d'enfance en danger. Mais régulièrement la justice et la loi sont critiquées pour leur supposée faiblesse à l'égard des enfants qui commettent des actes de violences, aux biens ou aux personnes. Il a été souvent proposé de revenir sur cette ordonnance, d'abaisser la majorité et donc l'âge de la responsabilité pénale. C'est ainsi qu'un tribunal correctionnel pour mineur avait été créé en 2011, réduisant la portée de l'ordonnance de 1945 en permettant de juger les plus de 16 ans comme des adultes. Cette loi a été abrogée en 2016. Enfin, en matière criminelle, il existe une cour d'assise des mineurs, avec trois magistrats dont deux juges des enfants.

Si le juge pour enfant demeure emblématique, il

¹⁻ Ancien président du Tribunal pour enfants de Bobigny, spécialiste du droit pénal des mineurs, Jean-Pierre Rosenczweig tire sa longue expérience de magistrat pour enfants la plupart des idées sur ce qu'est et pourrait être une meilleure justice appliquée aux mineurs.

faut savoir que pour des raisons « d'efficacité » le parquet a obtenu de plus en plus d'emprise sur la justice des mineurs. Plus de 65% des dossiers sont aujourd'hui traités par un procureur, pour partie pour des classements sans suite, mais de moins en moins, et de plus en plus pour mettre en œuvre des mesures coercitives. Ainsi le taux de réponse pénale coercitive est passée à plus de 50% alors qu'elle devrait être exceptionnelle, pour préférer des mesures éducatives à des peines de prison. Le juge des enfants est de plus en plus mis hors du jeu dans le travail de répression. C'est une erreur : il ne faudrait pas opposer éducation et répression comme on le fait de plus en plus.

La répression peut être justifiée, et comprise comme légitime, si elle est accompagnée d'un projet sur l'avenir des jeunes qui la subissent. Poser des limites n'est pas une fin en soi, le projet éducatif reste une fin. Avec des jeunes, il ne faut pas seulement s'attaquer à un acte délictueux, il faut aussi le placer dans une séquence de vie d'une personne en construction, fut-elle bancale ou parce qu'elle l'est. La justice rendue par les parquets ne sait pas faire et tend à être dans le tout répressif.

- Prévention, répression, éducation

L'esprit des lois, depuis le début du XXème siècle, et de l'ordonnance de 1945 sur les mineurs repose sur l'idée que l'enfant délinquant l'est devenu en partie par défaut d'éducation. La meilleure prévention est donc dans la bonne éducation des enfants pour laquelle les parents, l'école, le milieu social jouent des rôles importants et complémentaires. On oublie souvent que les enfants ont des droits, ne serait-ce qu'à avoir des parents, mais aussi à être protégés. Sans rapports avec des adultes qui font autorité, les enfants n'apprennent pas se conduire eux mêmes, à comprendre les normes et les lois utiles à leur formation. Beaucoup de délinquants ont commencé par être des enfants non défendus, non respectés. L'ensemble des services de proximité qui peuvent aider les familles et les enfants à se construire normalement sont des éléments essentiels de la prévention : PMI, services sociaux, écoles, clubs sportifs, etc. Or beaucoup de ces services ont connu des réductions d'emplois, de moyens. Ils ont perdu aussi l'onction de la reconnaissance publique, jusqu'à être dévalorisés. Il faudrait au contraire les relégitimer, les remettre en avant.

QU'ATTENDRE DE L'ENFERMEMENT DES ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI ?

Bien entendu, la répression reste nécessaire. Mais elle doit être motivée, montrée comme une étape, non comme une entrée dans l'autre monde. On n'apprend pas en prison, surtout à cet âge.

L'éducation est à reprendre. Pas simplement comme une instruction, mais comme un ensemble de valeurs transmises et utilisables. Les jeunes exclus ont besoin d'être réintégrés, d'avoir confiance dans la société dans laquelle ils vivent.

Aujourd'hui un grand nombre de jeunes ne croient plus en la République, en certaines de ses valeurs, la liberté, la solidarité, la laïcité, etc. Sans doute faut-il aussi leur laisser un avenir ouvert.

Synthèse par Bernard Wolfer

Bibliographie : *La justice et les enfants*, Jean-Pierre Rosenczveig, éd. Dalloz, 2013 ainsi que son blog : <http://jprosen.blog.lemonde.fr/>

Plénière du 5 mars 2018

LES MATHÉMATIQUES, UNE LANGUE UNIVERSELLE QUE PERSONNE NE PARLE ?

Axel Tufféry¹

Les mathématiques dit Axel Tufféry, sont la folie dont se sustente notre monde au quotidien. Si les mathématiques peuvent sembler effectivement être une langue de fous (la parole est absente – les mathématiques sont seulement écrites, il n'y a a priori pas de sujet ni de subjectivité, pas d'affects ...), elles sont cependant omniprésentes dans la vie quotidienne et jouent un rôle fondamental dans toutes les avancées scientifiques : cette apparente folie ne les disqualifie donc pas.

D'autre part, les mathématiques sont surtout marquées par un formalisme bien particulier qui permet, lors d'une démonstration, d'abandonner presque entièrement la langue orale au profit d'une écriture spécifique bien plus précise qui, si elle peut paraître difficile d'accès, simplifie en réalité les choses de manière considérable. Prenons un exemple :

Considérons cette suite de nombre : 1-1-2-6-24-120-720

Comment décrire avec précision la logique qui permet de passer d'un nombre à son successeur ?

Avec une formulation en bon français, ce serait lourd à expliquer ; il faudrait s'exprimer à peu près en ces termes : « En admettant que le premier

terme de cette suite soit le nombre 1, il faut, pour passer d'un nombre donné à son successeur, multiplier le nombre considéré par la valeur correspondant à sa place dans la suite ». Au contraire, avec une formulation mathématique, cela devient extrêmement simple et concis, et la logique se décrit ainsi :

$$\begin{cases} u_0 = 1 \\ u_{n+1} = (n+1)u_n \end{cases}, \quad n \geq 1$$

Ainsi, la formulation mathématique littérale simplifie grandement les mathématiques « phraséifiées ». Autrement dit : ce qui ne peut se dire, il faut l'écrire. Dans ce cas, c'est l'écriture même qui nous montre l'impossibilité d'une mathématique parlée.

Les mathématiques sont donc dans une sorte d'entre-deux ; elles forment un univers langagier international (à l'aide de symboles, une même démonstration peut être comprise par un français ou un italien, un anglais) tout en étant liées à la langue du pays dans lequel elles sont pratiquées (à la place du « d'où » ou du « donc » en français, on pourra trouver « then » ou « so » dans une démonstration en anglais).

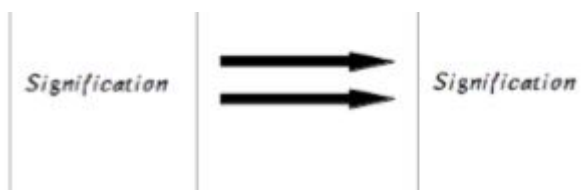
(Dans la langue sumérienne, il y a 4000 ans, le même alphabet était utilisé pour communiquer et pour les calculs mathématiques liés au commerce ; la langue et les chiffres étaient alors particulièrement intriqués)

¹- Axel Tufféry est professeur agrégé de mathématiques au Lycée Louis Le Grand.

Cet entre-deux est particulièrement flagrant dans le calcul littéral : on a l'habitude, en français, d'agencer des lettres qui, côte à côte, forment un mot ; de réitérer l'opération pour former plusieurs mots et aboutir à une phrase qui fait sens. En mathématiques, on réutilise ces mêmes lettres mais, loin de les agencer en vue d'exprimer un message, on les additionne, on les multiplie, on les élève à une certaine puissance ... Et plus rien n'a de sens.

Il faut ici distinguer le sens de la signification. Les mathématiques ont une signification : elles sont le signe, l'expression de quelque chose, d'une certaine logique ; elles ont des implications, des équivalences ... Elles ont moins de sens en ce que le sens est un terme qui implique une certaine orientation (le sens peut être l'indication d'une direction) et/ou une certaine sensorialité. On peut définir l'effet de sens comme « une forme résultant de l'emploi qu'en fait le sujet animé d'une visée d'effet particulière dans un contexte donné ».

Disons que là où il y a du sens en mathématiques, c'est lorsqu'il s'agit de passer de significations à d'autres. Nous pouvons schématiser cette situation :



Entre ces deux « blocs de signification », la compréhension s'effiloche et peut poser un problème, un problème de sens.

Ce manque de sens peut être le principal frein à l'apprentissage et à la compréhension par les élèves des mathématiques, desquels on a pu entendre : « Ça manque un petit peu de sens ». Mais si, dans les mathématiques, on perd le sens immédiat, on gagne autre chose : la jouissance du signe. On peut alors définir les mathématiques comme la science des

signes pris comme objets, qui a trois dimensions essentielles : la démonstration, le calcul littéral et l'omniprésence des nombres.

Pour pallier ces difficultés liées à l'apprentissage des mathématiques décrites ci-dessus, on a cherché à modifier la façon d'enseigner à l'école primaire, notamment avec la méthode dite « de Singapour » en ce moment au premier plan et préconisée par des responsables politiques.

Cette méthode consiste en un apprentissage en trois étapes :

- La première est celle du « maniement d'objets réels » (Par exemple, l'élève manipule des ballons, il peut mettre ensemble des ballons rouges et des ballons bleus)
- La seconde est celle de la « figuration », autrement dit on passe à une représentation imagée des objets précédents (Le professeur pourra alors dessiner au tableau les ballons en question)
- La troisième et dernière étape est celle du « passage au concept », à l'abstrait, où l'on manipule des symboles mathématiques ; il s'agit d'une sorte de généralisation (Si l'élève pris en exemple avait mis ensemble 4 ballons rouges et 3 bleus, le « passage au concept » consistera à écrire au tableau $4+3=7$).

Si cette méthode séduit notamment du fait de l'augmentation du niveau des élèves en mathématiques à Singapour, compte tenu de ce que nous avons dit avant, nous nous apercevons qu'elle ne règle pas vraiment le problème : c'est justement l'absence de sens en mathématiques qui peut catalyser les difficultés à apprendre, autrement dit ce problème fondamental lié au signe, au symbole ne peut se résoudre en ces quelques mots : « passage au concept ».

————— Synthèse de Julien Prunnaud

LA QUESTION DU LOGEMENT

« La Question du logement » a fait l'objet d'une nouvelle réunion plénière du Cercle au mois de mai 2017.

Au cours de cette dernière, Manuel Domergue, Directeur des études de la Fondation Abbé Pierre nous a présenté les principaux enjeux liés au mal logement ainsi que les nombreuses actions de sa fondation en la matière et notamment la politique de sensibilisation du public matérialisée par la publication de son rapport annuel.

L'enregistrement de ce débat est accessible sur le site du Cercle à l'adresse : <http://cercle-condorcet-de-paris.org>

L' OBSERVATOIRE DES INEGALITES

Louis Maurin¹

Louis Maurin souhaite consacrer l'essentiel de ses interventions à la sensibilisation du plus grand nombre.

L'Observatoire des inégalités, qu'il a créé en 2002 n'est en aucun cas un organisme public et ne bénéficie que de très peu de subventions. Ses ressources émanent pour partie de la vente de son rapport et des quelques ouvrages publiés et il a besoin d'un soutien financier.

Il a choisi de l'installer en région, loin des groupes politiques et des écoles de pensée dit-il, afin de donner le plus directement possible des armes aux associations, aux citoyens, aux éducateurs, dans ce combat sur cette question des inégalités.

• La démarche, la méthode

La démarche de l'Observatoire des inégalités consiste à rechercher partout l'information et à la traiter avec un principe simple : si les informations nécessaires ne sont pas disponibles, le sujet n'est pas traité. Tel est le cas, par exemple, de la rémunération des noirs dans notre pays. Les statistiques sont puisées à toutes les sources existantes et mises à la disposition du plus grand nombre.

Le premier principe de cet organisme est l'indépendance. Son objectif est de mesurer l'ensemble des inégalités et pas seulement les inégalités économiques. Démarqué d'une démarche militante il permet, poursuit son fondateur, de dire clairement « le plus grand ou le plus petit que lorsque c'est vrai ».

Le second principe est la pluralité d'expression sur le « que-faire ». L'observatoire des inégalités ne défend pas un programme unique et pour cette raison, difficile à classer, il a été plus rapidement

^{1- 2} Louis Maurin, diplômé en Sciences économiques et de Sciences-po a créé L'Observatoire des inégalités à l'issue des élections présidentielles qui ont vu le candidat du FN participer pour la première fois au deuxième tour. Il en assure aujourd'hui encore la direction.

soutenu par la presse grand public que par la presse militante de gauche.

Le troisième principe est tout aussi important, c'est l'ouverture vers un large public, de préférence celui qui est le plus à sensibiliser, c'est à dire les plus jeunes et les moins politisés, nécessitant un travail important de vulgarisation.

La démarche scientifique et la construction de l'appareil statistique sont un élément essentiel. Tout ce qui est publié en la matière est officiel mais une partie importante du savoir-faire de l'observatoire consiste à exploiter les données dont la diffusion a été négligée par les services qui les produisent, de les vérifier, de les traiter. Les statistiques sont souvent faussées par des comparaisons hasardeuses, notamment au niveau européen. L'observation consiste donc notamment à bien délimiter les données statistiques dans le temps et dans l'espace pour en valider la pertinence.

Quant au fond analytique, l'Observatoire met aussi volontairement en relation des personnes qui ont des opinions différentes y compris sur l'acceptation ou non, domaine par domaine, du niveau de ces inégalités. Le débat sur les inégalités, nous dit Louis Maurin, est très souvent caricaturé, notamment pour des raisons politiques. L'organisme qu'il dirige évite donc le plus possible, par anticipation, l'exploitation d'informations qui pourraient être utilisées dans un but inverse à celui recherché. On voit d'ailleurs dans l'actualité récente comment des données non maîtrisées sur la condition sociale pourraient aboutir à un système encore moins bon que le nôtre quant aux inégalités.

La réflexion doit porter sur les inégalités entre individus et sur le système lui-même, qui, *in fine* doit être supportable à vivre.

• L'état des inégalités en France

La France, est l'un des meilleurs modèles sociaux du monde avec une très grande performance. A titre d'exemple, l'école produit peu d'échec scolaire. On ne produit pas chaque année 140 000 décrocheurs comme on a pu le dire. Il est important de dire aussi que jusqu'en 2008 les niveaux de vie ont continué à

s'élever. Entre les années 70 et la fin des années 2000, le niveau de vie réel après inflation a été multiplié par deux, ce qui veut dire que le niveau de vie actuel des plus pauvres est le niveau de vie des classes moyennes des années 70.

Songez aussi au changement de la place de femmes dans la société, qui est tout à fait considérable.

Lorsqu'on anime un observatoire des inégalités, insiste Louis Maurin, il faut faire très attention à ce que ses publications ne produisent pas l'effet inverse de celui désiré. Tout discours d'exagération en la matière pourrait avoir notamment auprès des jeunes un effet démobilisateur pour poursuivre des études ou chercher à progresser dans sa vie professionnelle.

Il suffit d'observer l'actualité pour constater qu'à partir de la critique sociale, certains peuvent s'emparer du sujet pour prôner des politiques visant à remettre en cause notre modèle pour un modèle social encore moins bon.

Pour autant, le taux de pauvreté en France est le plus bas des pays développés, tout du moins parmi les grands pays occidentaux.

• Mais où sont les inégalités ?

Le premier choc des inégalités provient du chômage qui frappe massivement les moins favorisés. Entre la mi 2008 et aujourd'hui, on est passé de 3 à 5,8 millions de demandeurs d'emploi en catégories A et B et C, c'est à dire plus 70% et parmi ceux-ci, 8% sont des cadres et 70% sont des ouvriers et d'employés. Ainsi, la quasi totalité de la catégorie diplômée est très proche du plein emploi alors que près de 20% des ouvriers non qualifiés sont au chômage.

Au delà du chômage, il y a la précarité, les bas salaires, celles et ceux qui abandonnent la recherche d'emploi. Soit près de 7,7 millions de personnes qui cherchent à sortir du mal emploi. La crise frappe en réalité les plus modestes. Ceux qui sont déjà fragilisés par des décennies de sous emploi. L'autre conséquence du chômage, c'est la division qui se crée entre les salariés protégés et les flexibles, sans compter les travailleurs

indépendants pour lesquelles les inégalités sont plus importantes encore. Les sécures, ce sont en premier lieu les salariés de la Fonction publique, les diplômés, les salariés des grandes entreprises. Ces derniers bénéficient le plus souvent de la liberté de l'emploi du temps alors que les autres doivent travailler le soir, les week-ends et bien-sûr, ceux qui disposent d'un patrimoine important.

Par ailleurs, l'écart des revenus s'accroît. Les 10% les plus riches disposent d'au moins 3000 euros nets par mois après impôts alors que les 10% les plus pauvres perçoivent 700 € par mois après subventions.

A ce jour, 16% de la population possède un diplôme égal ou supérieur à BTS-DUT, la très grande majorité a donc un niveau CAP et BEP. Le tri se fait au Lycée et le diplôme compte encore à l'âge de 50 ans, légitimant les inégalités.

Les inégalités sont aussi territoriales. Les deux tiers des personnes vivent dans les grandes aires françaises. Les trois quarts des personnes ne vivent pas dans les quartiers prioritaires concernées par la politique de la ville.

L'important est davantage de comprendre la structure des inégalités que d'évoquer la crise pour énoncer que chacun la subit. Car en pareil cas, nous avons tendance à considérer que seuls ceux qui ont plus que nous doivent contribuer à les résoudre.

• Qu'en déduire ?

On occulte en fait facilement la fracture sociale, le temps partiel subi, les différences de traitement homme/femme, les vieux bailleurs qui louent à prix d'or et privent ainsi les jeunes de richesse.

On occulte aussi la condition des étrangers, des émigrés, la discrimination selon la couleur de la peau, l'interdiction d'accès à la Fonction publique des non ressortissants de l'Union Européenne.

On vérifie l'égalité homme/femme pour les députés mais on s'en préoccupe fort peu pour les caissières des supermarchés.

Les intellectuels, y compris de gauche, conclut Louis Maurin, ne comprennent pas les éléments sociaux d'aujourd'hui. La crise ne touche pas tout le monde et l'on a besoin de serviteurs, le travail du dimanche de certains est bien utile à notre confort. Les riches sont les autres...

Voulons-nous vraiment l'égalité ?

PENSER LA FIN DU CAPITALISME AVEC ANDRE GORZ

Christophe Fourel et Carlo Vercellone^{1 2}

La crise sociale et économique profonde que subit aujourd'hui le capitalisme tout comme l'accélération des dérèglements climatiques et des dégâts environnementaux confirment largement la pertinence et le caractère visionnaire des analyses d'André Gorz.

Dix ans après sa disparition, pour Christophe Fourel et Carlo Vercellone, le moment est venu d'opérer un retour sur son itinéraire et ses écrits pour mieux en cerner leur portée. Il ne s'agit pas de rendre un hommage convenu à André Gorz mais de se placer dans une posture de continuité vivante, de nous demander en quoi son œuvre nous aide aujourd'hui à comprendre l'évolution du capitalisme contemporain et à s'appuyer sur un corpus intellectuel capable de nous permettre de réfléchir à des alternatives radicales à ce qui existe.

En finir avec l'aliénation - fil conducteur de sa pensée -, en se libérant du travail hétéronome, en instaurant un revenu d'existence, en promouvant l'auto-limitation pour répondre à la question écologique, comme projet social de sortie du capitalisme, tels sont les apports d'André Gorz qui se sont avérés essentiels et précurseurs.

- Son œuvre ne peut se comprendre qu'à la lumière de son parcours de vie

Parcours d'un « philosophe naufragé » dont le fil conducteur est l'émancipation. Né Gerhart Hirsch à Vienne en 1923, de père juif et de mère catholique, il devient Gerhart Horst en 1930. En 1939, il arrive en Suisse où il étudie dans un internat pro nazi de langue allemande. Rejetant cette langue, il y prend la résolution de se vouer corps et âme à l'apprentissage de la langue française. Passant en Suisse romande il se plonge dans la littérature française et s'initie en

¹ Christophe Fourel économiste de formation, est actuellement Chef de la Mission Analyse Stratégique, Synthèses et Prospective à la Direction Générale de la Cohésion Sociale. ² Carlo Vercellone économiste, est Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris 8 Vincennes- Saint-Denis et membre du laboratoire CEMTI.

autodidacte à la philosophie.

La lecture de *l'Être et le Néant* de Jean-Paul Sartre est le point de départ de son parcours intellectuel. Gerard Horst entreprend, fin 1945 un interminable essai, qui ne sera publié qu'en 1977 sous le titre de *Fondements pour une morale*, où il fait jouer sa singularité d'exclusion et de solitude pour « réinventer tout l'humain ... pour justifier le refus de ce monde pourri et étranger » (*Le Traître*). Gorz choisit de construire les conditions de son autonomie et de sa libération par une « conversion morale », faisant le « choix de la liberté » avec l'ambition de prolonger la réflexion de Sartre qu'il rencontre en juin 1946. Parallèlement, il fait ses débuts de journalisme à la Gazette de Lausanne. En 1947, il rencontre en octobre celle qui deviendra Dorine, la compagne de sa vie dont la forte et constante influence lui a permis de s'accepter comme le révélera *la Lettre à D.*

- Emploi, travail, revenu d'existence

Les choix philosophiques d'André Gorz, centrés sur le sujet, le conduisent d'emblée à s'emparer des questions liées au travail. Dans *Métamorphoses du travail*, il soutient la thèse que le « travail-emploi » qui permet de gagner sa vie ne permet déjà plus et permettra de moins en moins, de donner sens pour être soi-même (cas de l'artiste) et « servir de fondement à l'intégration sociale ». Il en résulte que si l'on veut permettre au travail d'être œuvre d'advenir il faut réduire la place du travail comme marchandise. Il faut sortir de la société du travail (au sens d'emploi) pour s'investir dans le hors travail c'est-à-dire dans la « vraie vie » des activités autres que celles consistant à produire (*Adieu au Prolétariat*). Le travail est réduit à assurer l'intendance d'une société dont les membres poursuivent des objectifs bien plus nobles et épanouissants que l'enrichissement matériel.

L'évolution de l'emploi conforte sa thèse car les gains de productivité sont tels que le volume d'emploi est condamné à diminuer et de manière continue. La microélectronique et la robotisation vont dans le

même sens. Il faut donc redistribuer le travail et aller vers une réduction massive de sa durée pour tout le monde afin d'éviter un chômage de masse. Le temps ainsi libéré permet de développer des activités porteuses de sens. Cette réduction inéluctable est masquée d'une part par la multiplication d'emplois de « serviteurs » pour des tâches que refusent de faire les catégories sociales aisées et d'autre part par le chômage, la précarité de l'emploi, la déqualification et l'insécurité du plus grand nombre. Pour aller vers une société post-salariale, André Gorz propose l'instauration d'un revenu d'existence dont le droit et le montant doivent être dissociés de la durée de travail exigée de chacun. Dans l'économie fondée sur la connaissance, l'importance des richesses ne pouvant prendre la forme de valeurs, la part des revenus primaires devrait diminuer et le « revenu d'existence, quand il sera introduit, sera une monnaie différente que celle que nous utilisons aujourd'hui » (*Ecologica*). Mais Gorz ajoute « je ne pense pas que le revenu d'existence puisse être introduit graduellement et pacifiquement par une réforme décidée d'en haut ». Il doit s'inscrire dans une logique subversive de dépassement radical de la richesse fondée sur le capital et le travail ».

- Pionnier de l'écologie politique et de l'auto-limitation

Partant de la critique du capitalisme Gorz arrive inmanquablement à l'écologie politique avec son indispensable théorie critique des besoins. Le capitalisme exige pour valoriser ses capacités productives que la consommation augmente sans cesse c'est-à-dire un modèle de consommation opulent. L'écologie prend toute sa charge critique lorsque les « dévastations de la Terre, la destruction des bases naturelles de la vie » sont comprises comme les conséquences d'un mode de production qui exige la maximisation des rendements et le recours à des techniques qui détruisent les équilibres biologiques. La critique des techniques dans lesquelles la domination sur les hommes et sur la nature est une dimension essentielle d'une éthique de la libération (*Ecologica*). C'est cette domination qui demeure l'obstacle insurmontable pour limiter la production et la consommation.

Il souligne l'extension du pouvoir technico-bureaucratique lors de la prise en compte par les États des contraintes écologiques et la non remise en cause du modèle productiviste et de la logique du

marché. Le sens fondamental d'une politique écosociale, longuement débattue par les Greenen est d'établir la corrélation entre moins de travail et moins de consommation (*auto-limitation*) d'une part, plus d'autonomie et plus de sécurité existentielle, d'autre part pour chacun » (*Ecologica*).

- L'analyse « gorzéenne » de l'évolution du capitalisme

En 1959, Le Seuil publie *La Morale de l'histoire* où Gorz développe une critique du marxisme réfutant le matérialisme dialectique. Il s'oppose aussi au marxisme structuraliste (initié par Althusser) et poursuit sa théorie de l'aliénation.

Par cette double critique la domination du capital est pensée comme une dimension totale qui porte non seulement sur la manière de distribuer les richesses mais aussi de les produire sur le modèle de consommation et la manière de consommer, travailler, penser, vivre. La lecture du marxisme remet au centre de l'analyse l'importance du «sujet». Le rôle moteur de la logique du rendement maximal dans le capitalisme est de produire toujours plus avec moins d'heures de travail mais aussi moins de capital en vue de maximiser le profit. Cette autonomisation de la logique du capital ignore les besoins collectifs pour ne s'intéresser qu'aux besoins solvables et tend à s'émanciper de toute contrainte sociale, environnementale et à étendre l'emprise des rapports marchands. En outre, cette logique suppose la possibilité du calcul économique de la productivité du travail qui doit pouvoir « être mesurée en soi comme une grandeur quantifiable détachée de la personnalité singulière du travailleur » (*Critique de la division du travail*). La loi de la valeur fait du temps de travail la mesure et la substance de la valeur d'échange. L'expansion du royaume de la marchandise est le moyen exclusif du développement de la richesse sociale et de la satisfaction des besoins. La loi de la valeur a aussi une dimension utopique : la décroissance du temps de travail nécessaire à la production de masse de marchandises matérielles, présentée comme un moyen de « libérer l'humanité de la rareté ».

Pour Gorz, le capitalisme depuis la fin des années 1990 s'enfonce dans une crise sans issue. Cette crise a pour causes la révolution informationnelle, la dématérialisation du travail et du capital, l'impossibilité croissante qui en résulte de mesurer

PENSER LA FIN DU CAPITALISME AVEC ANDRE GORZ

la valeur de l'un, de l'autre et des marchandises. Le volume du « travail productif diminue dramatiquement ». Pour empêcher le volume du profit de baisser, il faudrait que la productivité d'un nombre de plus en plus réduit de travailleurs augmente de plus en plus vite. Cette limite est virtuellement atteinte de même que l'impossibilité de trouver des débouchés rentables pour un volume de marchandise qui devrait croître aussi vite que la productivité. Il s'en suit une guerre d'anéantissement se livrant entre concurrents. Les rares gagnants ont des bénéfices record qui ne sont pas réinvestis et recourent à « l'industrie financière » d'où les bulles financières qui finissent par éclater. C'est la sortie du capitalisme par la barbarie.

L'alternative est une économie fondamentalement différente non plus régie par le besoin du capital de s'accroître et le souci général de « faire » et de

faire « gagner » de l'argent mais, par le souci de l'épanouissement des « sources de vie et de création c'est-à-dire de la vraie richesse ». La question est de savoir si la décroissance de l'économie fondée sur la marchandisation prendra la forme d'une crise catastrophique subie ou celle d'un choix de société auto-organisée, fondant une économie et une civilisation au-delà du salariat et des rapports marchands et dont les prémices auront été développés par des expérimentations convaincantes sous formes de coopérations sociales et productives (exemple des logiciels libres).

La rencontre entre l'intelligence collective et les techniques de l'information et de la communication rend à nouveau plausible l'appropriation collective du travail et des moyens de travail. C'est -à- dire de sortir du capitalisme par le haut.

— Synthèse par Jean-Claude Henrard,
membre du Cercle

HOMMAGE A JEAN-PAUL BLAIS

Membre et administrateur du Cercle Condorcet de Paris, Jean Paul Blais est décédé le 15 mars 2018. Géographe sociologue et urbaniste, Jean Paul a débuté sa carrière dans les années 1970 à Tunis, où il a épaulé l'Association pour la Sauvegarde de la Medina de Tunis, s'opposant avec succès à la réalisation d'une pénétrante routière.

Il est devenu en 1986 Secrétaire général de la Fédération Nationale des Conseils d'Architecture et d'Urbanisme, collaborant avec les élus locaux soucieux de la qualité de l'environnement architectural.

A partir de 1994, il a conçu et animé les programmes de recherches du Plan-Urbanisme-Construction-Architecture, tout en enseignant à l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris ainsi qu'à l'École nationale des Ponts et Chaussées. A l'EIVP il a repris la pratique initiée à Tunis des promenades urbaines, arpenteur de la ville, considérant qu'elle était le produit de l'histoire et des hommes. Il en faisait le terrain de ses cours. Il est l'auteur de "À la Bastille..." (éditions l'Harmattan - collection Carnets de ville), un voyage dans le temps et dans l'espace autour de cette place parisienne. Jean Paul Blais considérait l'urbanisme comme un art de construire les villes au service des hommes, et pas seulement comme des techniques. Compagnon de route de l'association "La rue de l'avenir", il intervenait sur le mobilier urbain pour l'aménagement de la rue, l'un de ses thèmes de réflexion favoris.

Retraité, il exerçait l'activité bénévole de commissaire-enquêteur. Il était notamment en charge de l'enquête sur l'aménagement des berges de la Seine et s'intéressait particulièrement au mal logement, s'impliquant dans divers programmes ou auprès d'associations, comme la Fondation Abbé Pierre et au logement des immigrés. Au Cercle Condorcet, il nous a apporté cette connaissance intime des questions du Logement. Ses qualités d'écoute, d'honnêteté, de bienveillance, d'attention aux autres et au public ; sa subtilité, son calme et sa douceur frappaient tout ceux qui l'ont connu.

Je le connaissais personnellement depuis 1968. C'est donc aussi un ami qui a disparu.

B.W.

Lettre du Cercle Condorcet de Paris, 3 rue Récamier-75341 Paris Cedex 07, Tel: 01 44 67 98 93
Email : frcs.le-berre@orange.fr Site: <http://cercle-condorcet-de-paris.org>
Directeur de la publication : Bernard Wolfer Impression : Dejalink
Responsable de la rédaction : Jean-Michel Eychenne